

22/09/1724

Prestation serment consul

Est advenu le vingt deuxième du mois de septembre mil sept cens quatre vingt quatre estant en la maison commune dudit Preyssas, estant assemblés en icelle dedit sieur Jean Péjac, consul la présente année, lequel a dit qu'en conséquence de la nouvelle ellection consulaire et grémant fait par le seigneur du présent lieu et agrégation de la présente communauté en date du 17° du courant, ledit sieur Péjac auroit fait intimer ledit Bertrand Rou par le vallet de ville aux fins qu'il eut à venir prêter le serment de consul pour l'année prochaine 1725.

Et attendu que ledit Ron est ici présent, il offre de prêter le serment de consul en la forme ordinaire ; en quoy nous avons procédé par devant ledit Péjac et avons signé lesdits Péjac et Ron avec nous.